

[Logo de l'organisme]

[Nom de l'organisme]

Commented [9A1]: Tous les champs dans ce document marqués avec des crochets [] doivent être remplis.

PROCEDURE POUR LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ET DES APPAREILS DE MESURE

Commented [9A2]: Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur le contrôle des équipements de mesure, voir:

•Article: Suivi et contrôle des équipements de mesure
<http://advisera.com/9001academy/blog/2014/05/06/monitoring-measurement-equipment-control/>

•Cours gratuits online ISO 9001 Foundations Course
<http://training.advisera.com/course/iso-90012015-foundations-course/>

Commented [9A3]: Adaptez aux pratiques existantes de l'organisme.

Code:	
Version:	0.1
Crée par:	
Approuvée par:	
Date de la version:	
Signature:	

Liste de distribution

Commented [9A4]: Cela est uniquement nécessaire si les documents sont sous forme papier; sinon ce tableau devrait être supprimé.

Copie No.	Distribuée à	Date	Signature	Renvoyée	
				Date	Signature

Historique des modifications

Date	Version	Crée par	Description de la modification
	0.1	9001Academy	Structure documentaire de base

Table des matières

1. BUT, DOMAINE D'APPLICATION ET AUDIENCE.....	3
2. DOCUMENTS REFERENCES	3
3. MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS	3
3.1. IDENTIFICATION DES EQUIPEMENTS	3
3.2. MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS	3
3.2.1. <i>Planification de la maintenance.....</i>	<i>3</i>
3.2.2. <i>Maintenance préventive</i>	<i>3</i>
3.2.3. <i>Réparation des équipements</i>	<i>4</i>
3.3. MESURE DE LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS	4
3.3.1. <i>Calibration des équipements de mesure.....</i>	<i>4</i>
3.3.2. <i>Validation des logiciels.....</i>	<i>5</i>
3.3.3. <i>Stockage des équipements de mesure.....</i>	<i>5</i>
4. GESTION DES ENREGISTREMENTS CONSERVES SUR LA BASE DE CE DOCUMENT.....	5
5. ANNEXES.....	5

1. But, domaine d'application et audience

Le but de cette procédure est de décrire le processus de maintien des équipements et des appareils de mesure afin de les tenir constamment en état de marche et de prévenir un arrêt de production en raison de dysfonctionnements.

Cette procédure s'applique à tous les appareils de mesure dans l'organisme et aux équipements que l'organisme considère cruciaux pour la fourniture de produits ou services conformes

Les utilisateurs de ce document sont les [employés du département de maintenance] de [nom de l'organisme].

Commented [9A5]: Adaptez aux pratiques de l'organisme.

2. Documents référencés

- Norme ISO 9001, clause 7.1.5
- Procédure pour l'achat et l'évaluation des prestataires externes
- [autres exigences légales et contractuelles]

3. Maintenance des équipements

3.1. Identification des équipements

[Titre du poste] forme et maintient la Liste des équipements où tous les équipements sont inscrits.

Tous les équipements doivent être de façon permanente identifiés par [leur numéro d'identification].

Commented [9A6]: Ecrivez ici la méthode d'identification des équipements et des appareils de mesure.

[Les Directeurs des départements avec les chefs de département] doivent offrir les services de formation des employés de façon à assurer une manipulation correcte et efficace des équipements.

Commented [9A7]: Adaptez aux pratiques de l'organisme.

3.2. Maintenance des équipements

3.2.1. Planification de la maintenance

Selon la Liste des équipements et les manuels d'instruction des fabricants, [titre du poste] crée le

Plan de maintenance préventive des équipements. Ce plan, [titre du poste] crée un ordre interne pour l'achat de pièces de rechange pour les activités de maintenance qui peuvent être effectuées au sein de l'organisme. Pour les activités de maintenance externalisées, [titre du poste]

engage un fournisseur de services autorisé par le fabricant des équipements.

Commented [9A8]: [titre du poste] le Directeur des maintenance

Commented [9A9]: Par exemple, le Directeur de la maintenance

Commented [9A10]: Par exemple, le Directeur des achats

3.2.2. Maintenance préventive

[Les employés du département de maintenance] mènent toutes les activités concernant la

maintenance préventive conformément au Plan de maintenance préventive des équipements et de leurs composants. Les activités que l'organisme ne peut pas réaliser, sont effectuées par un fournisseur de services autorisé.

Commented [9A11]: [titre du poste] le Directeur des équipements.

[nom de l'organisme]

Les enregistrements de toutes les activités de maintenance préventives sont entrées dans le Plan de maintenance préventive des équipements par [titre du poste], qui vérifie que les actions ont été prises et ont des résultats satisfaisants. Les fournisseurs de services de maintenance externalisés doivent fournir des preuves des activités entreprises à [titre du poste].

3.2.3. Réparation des équipements

[Chaque employé qui constate qu'un équipement est défectueux, doit le signaler à [titre du poste].

Les réparations sont effectuées à l'interne si possible; autrement, [titre du poste] engage un fournisseur de services approprié.

[Titre du poste] ou le fournisseur de services est obligé de fournir un rapport des réparations réalisées à [titre du poste].

Commented [9A12]: Par exemple, le Directeur de la maintenance ou le DG

Commented [9A13]: Par exemple, le Directeur de la maintenance ou le DG

3.3. Mesure de la maintenance des équipements

Selon le processus identifié, l'organisme détermine les besoins pour les équipements de surveillance et de mesure.

- La surveillance comprend toutes les activités d'observation et de supervision dans une période de temps définie. La surveillance peut, mais n'est pas tenue de, aboutir à une unité de mesure, cela peut être fait par une personne ou un dispositif.
- La mesure est un groupe d'opérations visant à déterminer la valeur de l'objet mesuré.

Les équipements de mesure peuvent être calibrés, tandis que les équipements de surveillance peuvent être validés mais non calibrés.

3.3.1. Calibration des équipements de mesure

Le propriétaire du processus dans lequel l'équipement de mesure est utilisé, est responsable de prévenir les intervalles de calibration avant utilisation.

La calibration est réalisée par [titre du poste] ou par un laboratoire externe] par rapport aux normes reconnues telles que les normes internationales ou nationales, quand de telles normes n'existent pas,

[titre du poste] est responsable du document dans lequel la calibration ou vérification de base est réalisée et enregistrée sous une forme libre. [Titre du poste] effectue des ajustements ou des

ajustements lorsque nécessaire. Si de tels ajustements sont faits, les produits précédemment approuvés par les équipements avant d'être livrés comme non conformes, et toute non-conformité sera traitée en utilisant la Procédure pour la gestion des non-conformités et des actions correctives.

[Titre du poste] entre les données sur la calibration dans l'Enregistrement de la maintenance et de la calibration conformément à un rapport de l'auteur qui a effectué la calibration.

Commented [9A14]: Supprimez si toutes les activités de calibration sont externalisées.

Commented [9A15]: Ce terme, le Directeur de la maintenance

Le propriétaire du processus dans lequel l'équipement de mesure est utilisé, est responsable de prévenir les ajustements non-autorisés, susceptibles d'invalider les résultats de mesure.

S'il se trouve que l'équipement de mesure ne fonctionne pas, [titre du poste] doit déterminer dans quelle phase du processus le fonctionnement est correct, de façon à éliminer les conséquences.

[nom de l'organisme]

potentielles. Dans ce cas, [titre du poste] doit agir conformément à la Procédure pour la gestion des non-conformités et des actions correctives.

3.3.2. Validation des logiciels

[Titre du poste] doit valider les logiciels qui sont utilisés pour l'examen, afin d'assurer que les logiciels

ne subissent pas de modifications involontaires, il est donc nécessaire de les revalider. Afin de prévenir les modifications involontaires sur les logiciels, l'organisme utilise [titre du poste de protection logiciels], qui, dans ce cas, ont le même but que le scellage des équipements de mesure.

3.3.3. Stockage des équipements de mesure

[Titre du poste] est responsable du stockage des équipements de mesure d'une manière qui empêche la détérioration pendant le stockage.

[Titre du poste] doit protéger et déplacer correctement les équipements de mesure qui ne sont pas utilisés. Cela se réfère spécifiquement aux équipements de mesure qui sont utilisés comme valeur de référence pendant la calibration.

Commented [9A16]: Supprimez si pas utilisé par l'organisme.

Commented [9A17]: Un des moyens de validation d'un logiciel est sa validation pour le produit dont les caractéristiques sont prédéterminées.

Commented [9A18]: Par exemple, pour la protection des [titre du poste de protection logiciels], est courant d'utiliser des antivirus ou des logiciels pare-feu.

Commented [9A19]: Par exemple, le Directeur de stockage

4. Gestion des enregistrements conservés sur la base de ce document

Nom de l'enregistrement	Code	Conservation		Responsabilité
		Temps de rétention	Emplacement	
Liste des équipements	PR.13.1	2 ans	[bureau du Directeur de la maintenance]	[titre du poste]
Plan de maintenance préventive des équipements	PR.13.2	2 ans	[bureau du Directeur de la maintenance]	[titre du poste]
Enregistrement de la maintenance et de la calibration	PR.13.3	2 ans	[bureau du Directeur de la maintenance]	[titre du poste]

Commented [9A20]: Si les enregistrements sont sous forme électronique, écrivez le nom du dossier sur l'ordinateur du Directeur de la maintenance.

Commented [9A21]: Si les enregistrements sont sous forme électronique, écrivez le nom du dossier sur l'ordinateur du Directeur de la maintenance.

Commented [9A22]: Si les enregistrements sont sous forme électronique, écrivez le nom du dossier sur l'ordinateur du Directeur de la maintenance.

5. Annexes

- Annexe 1 – Liste des équipements
- Annexe 2 – Plan de maintenance préventive des équipements

- Annexe 3 – Enregistrement de la maintenance et de la calibration